



Charpentier / Charpentière

Vous aimez le travail de précision ? Vous n'avez pas le vertige et vous aimez voir les choses de haut ? Vous êtes fait(e) pour devenir charpentier/charpentière. Votre mission ? Réaliser ou rénover les charpentes, du mesurage à l'assemblage et au montage des éléments.

Le métier

La tâche du/de la charpentier/charpentière est de fabriquer et de restaurer les charpentes en bois. Il/elle exécute la prise des mesures, le traçage, le façonnage, les assemblages et le montage des éléments en construction neuve, en rénovation ou en restauration. Le/la charpentier/charpentière réalise des structures en bois pour toitures inclinées et parfois pour la structure même des bâtiments.

Offrir un toit

Les sols sont posés et les façades érigées ? Place au travail de mise en forme de la charpente. Un travail de longue haleine : depuis la prise des mesures précises jusqu'à l'installation des lucarnes, en passant par le traçage et le découpage de chaque chevron.

La sécurité en hauteur

Bien que travaillant en hauteur, vous gardez les deux pieds sur terre pour rester attentif aux règles de sécurité spécifiques. Le/la charpentier/charpentière sait ainsi comment se protéger et ne jamais prendre de risques inutiles, en tenant toujours compte du vent et des conditions climatiques.

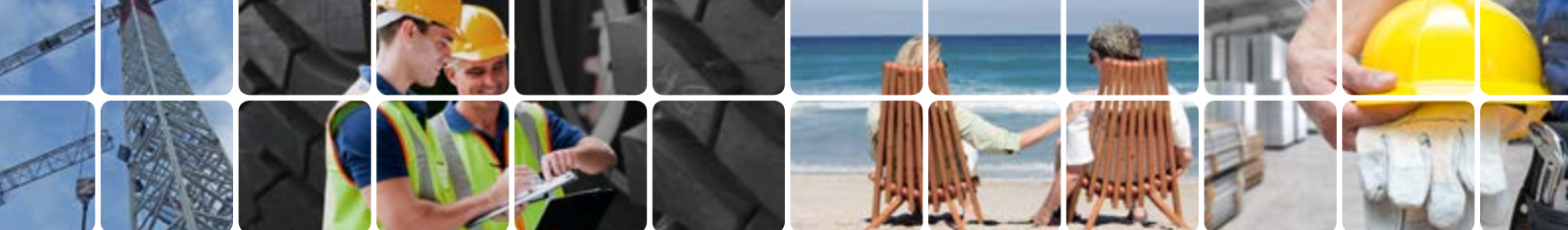
Travailler sur des édifices prestigieux

Si vous appréciez la sauvegarde du patrimoine, vous serez comblé(e) ! Grâce à ce métier, vous aurez la possibilité de travailler à la restauration de bâtiments anciens, souvent prestigieux : églises, châteaux, fermes anciennes, bâtiments publics,...

Témoignage

« Mon métier est vieux comme le monde ! Ce qui me plaît énormément, c'est de travailler le bois. Ça m'apporte énormément de satisfaction car j'ai de la liberté pour créer et je vois rapidement le résultat de mon travail. En plus, je travaille à l'extérieur ! »

Eric • charpentier



UN TRAVAIL DANS LA CONSTRUCTION ?

RIEN QUE DES AVANTAGES !



Vous recevez non seulement un salaire attractif, et vous bénéficiez en outre d'une foule d'avantages supplémentaires :

- Des primes pour les travaux exceptionnels ou difficiles
- Une prime de chômage intempéries
- Une prime pour les aptitudes particulières
- Une prime annuelle de fidélité
- Une indemnité en cas d'empêchement de travailler à cause du gel, d'un chômage temporaire, d'une incapacité de travail, etc.
- De nouvelles possibilités de formation pour se recycler et progresser
- Un soutien financier lors d'un emprunt hypothécaire

LA RÉALITÉ DE LA CONSTRUCTION C'EST :

Une grande diversité

Le secteur propose un grand choix de métiers qui peuvent s'exercer dans des contextes très divers : de la rénovation résidentielle au vaste chantier de génie civil, en petite équipe ou au sein d'une grande entreprise, à l'intérieur ou à l'extérieur, de façon artisanale ou en recourant à l'utilisation des techniques les plus innovantes et des matériaux les plus révolutionnaires ... Les possibilités de trouver un métier et un environnement de travail adaptés à ses goûts et sa personnalité sont donc très nombreuses.

Un secteur particulièrement innovant

La capacité d'innovation du secteur se traduit par des multiples évolutions remarquables, révélatrices du potentiel d'adaptation des entreprises de construction face aux défis technologiques de l'avenir et aux obligations de résultat auxquelles elles sont soumises, en matière énergétique, par exemple. La construction, aujourd'hui, évolue quotidiennement

Des métiers dans l'air du temps

Les avancées permises par la recherche et le développement font qu'aujourd'hui, les métiers de la construction s'inscrivent dans l'air du temps. L'intégration du développement durable et du respect de l'environnement, dans le cadre des nouvelles réglementations européennes, en sont un exemple.

Vous êtes intéressé par ce métier ? Prenez contact avec votre bureau régional Constructiv !

Bureaux régionaux Constructiv de Wallonie et Bruxelles		
Brabant-Wallon et Namur	t 081 24 03 40 - f 081 24 03 48	bnl@constructiv.be
Bruxelles	t 02 209 67 62 - f 02 210 03 37	bru@constructiv.be
Hainaut	t 067 49 32 00 - f 067 49 32 09	ht@constructiv.be
Liège	t 04 221 56 60 - f 04 221 56 67	lg@constructiv.be
Luxembourg	t 061 24 04 70 - f 061 24 04 79	lux@constructiv.be